

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 25

Procurations : 3

Absent : 1

Date convocation et affichage : 7 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle Espace République à Jacou, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Renaud Calvat, Maire.

Membres présents :

Renaud Calvat, Maire,

Patrick Azéma, Sandra Lanini, Jacqueline Vidal, Michel Combettes, Jean-Michel Caritey, adjoints

Denis Roure, Elisabeth Nait, Christine Marti, Violaine Morel, Renée Collomb, Brigitte March, Nachida Bourouiba, Jacques Daures, Christine Baudouin, Thierry Ruf, Sabine Perrier-Bonnet, Eric Monin, Nicolas Jourdan, Brice Favre, Jamal Ellassri, Karine Anneya, Corentin Pic, Nathalie Mallet-Poujol, Virginie Pascal, conseillers municipaux.

Membres représentés :

Magali Nazet-Marson pouvoir à Renaud Calvat

Benjamin Delprat pouvoir à Patrick Azema

Christine Delage pouvoir à Jacqueline Vidal

Membre absent excusé : Robert Trinquier

Secrétaire de séance : Corentin Pic

Affaire 7 - Tarif marché de Noël 2025

Rapporteur : Nachida Bourouiba

Madame la conseillère municipale déléguée rappelle que le marché de Noël 2025 aura lieu le vendredi 5 décembre au soir et le samedi 6 décembre 2025. Considérant la nécessité de fixer une participation financière applicable aux exposants, un droit de place forfaitaire a été fixé à 5 euros par mètre linéaire le vendredi, 10 euros par mètre linéaire le samedi et 15 euros par mètre linéaire pour les deux jours. Les exposants peuvent choisir de participer le vendredi, le samedi ou les deux jours.

En conséquence, elle propose au conseil municipal d'approuver ces tarifs pour l'année 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Madame la conseillère municipale déléguée et en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE la proposition formulée.

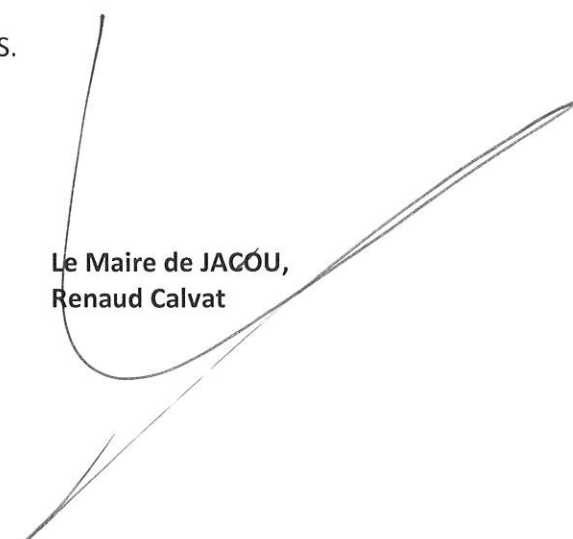
Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Le secrétaire de séance,
Corentin Pic



Le Maire de JACOU,
Renaud Calvat



Certifiée exécutoire compte tenu des :

- date d'envoi en Préfecture le : 16.10.2025
- date d'affichage le : 16.10.2025